

# La FNEC FP-FO et ses syndicats nationaux ne participeront pas à la Grande Conférence sociale

Les fédérations syndicales de l'Education nationale dites représentatives sont invitées à participer à une des tables rondes de la « Grande Conférence sociale » consacrée aux « politiques publiques relevant de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur » pour « leur apport à l'insertion professionnelle des jeunes ».

Dans cette table ronde où siègeront les organisations patronales et syndicales représentatives au niveau interprofessionnel, les fédérations de l'Education nationale, la Conférence des présidents d'université, l'Association des régions de France, seront notamment abordés les thèmes suivants :

- la rénovation des relations éducation-formation-économie, relations école-entreprises
- l'amélioration du service de l'orientation
- le développement de l'apprentissage.

Dans les fiches préparatoires que nous a présentées le ministre de l'Education nationale qui animera cette table ronde avec la ministre de la Jeunesse et des sports, sont proposés des axes de travail. Ces axes de travail prévoient, entre autres :

- des « engagements conjoints dans un accord national qui pourrait être décliné par branches », « l'actualisation des diplômes avec une réflexion partagée sur la possibilité de construire des blocs de compétences au sens de la loi du 5 mars 2014 dont la validation serait expérimentée en formation initiale et en formation continue ».
- un accord entre les partenaires sociaux des branches professionnelles et l'Education nationale qui « pourrait aussi contribuer à la reconnaissance du socle de connaissances et de compétences professionnelles pour les élèves engagés dans une formation professionnelle initiale »...
- un accord cadre entre l'Etat et les régions représentées par l'ARF pour la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 créant un « service public régional d'orientation »
- un accord cadre avec les partenaires sociaux pour développer l'apprentissage d'ici à 2017
- le développement des parcours de formation combinant statut scolaire et apprentissage dans les EPLE (les lycées)

Bref, il s'agit d'une discussion avec les patrons, le gouvernement et les régions pour mettre en œuvre la loi Peillon du 8 juillet 2013 qui régionalise la formation professionnelle et l'orientation, et la loi sur la formation professionnelle du 5 mars 2014 qui vise à substituer l'apprentissage à la formation professionnelle initiale dans les lycées professionnels.

La fédération a reçu un courrier du ministre du Travail, Monsieur Rebsamen présentant comme une thématique à suivre « les suites données dans les branches au relevé de conclusions du 5 mars dernier sur le « pacte de responsabilité et de solidarité »...

Pour le ministre du Travail, l'Education nationale est devenue une branche professionnelle qui doit négocier avec les régions et les patrons, la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

La FNEC FP-FO et ses syndicats nationaux confirment leur opposition à la loi Peillon de régionalisation de l'Education nationale et à la loi sur la formation professionnelle.

Nos mandats restent la défense de l'école de la République, la défense des diplômes nationaux, la défense de l'enseignement professionnel initial dans les lycées professionnels, les SEGPA et les EREA.

.../...

La FNEC FP-FO et ses syndicats nationaux ne s'associeront en aucune manière aux travaux de la « Grande Conférence sociale » qui préparent rien moins que l'abandon de l'Education nationale aux mains des régions et des patrons.

Il s'agit de toute autre chose que d'une opération de communication, il s'agit en réalité de contraindre les organisations syndicales à mettre en œuvre ce que les personnels refusent.

Monsieur Sapin annonce que « la Grande Conférence sociale mettra en place un comité de suivi du pacte de responsabilité avec toutes les organisations syndicales » pour qu'il y ait « la possibilité pour les partenaires sociaux dans le cadre de ce pacte de responsabilité d'un suivi par branche, par entreprise, et un passage à l'acte du pacte de responsabilité ».

Pour la FNEC FP-FO, rien de bon ne peut sortir de cette « Grande Conférence sociale » pour les personnels et les organisations syndicales.

La FNEC FP-FO confirme son attachement à la réussite des jeunes qui passe notamment par une insertion professionnelle réussie avec une formation initiale dans l'école de la République.

La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications :

- maintien des qualifications contre les compétences
- maintien des diplômes nationaux
- défense des lycées professionnels et du statut des professeurs de lycées professionnels
- non à la régionalisation-territorialisation de l'Ecole
- abandon du pacte de responsabilité qui casse les salaires, les services publics et la protection sociale.